



**HAL**  
open science

## La valorisation du patrimoine ancien sur les sites de bibliothèques

Mylène Costes

► **To cite this version:**

Mylène Costes. La valorisation du patrimoine ancien sur les sites de bibliothèques. Bulletin des Bibliothèques de France, 2017, 12, pp.90-103. hal-03634440

**HAL Id: hal-03634440**

**<https://ut3-toulouseinp.hal.science/hal-03634440>**

Submitted on 31 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# LA VALORISATION DU PATRIMOINE ANCIEN SUR LES SITES DE BIBLIOTHÈQUES

## Réflexion sur les tendances en cours

MYLÈNE COSTES

Maître de conférences en sciences  
de l'information et de la communication  
Université Toulouse – Jean Jaurès, LERASS

*Les références bibliographiques mentionnées entre crochets sont regroupées en fin d'article.*

Ces dernières années ont été marquées par un développement manifeste du numérique conduisant les structures culturelles, et plus particulièrement documentaires, à repenser et redéfinir leurs rapports aux usagers. Dans ce contexte, la question de la mise à disposition du patrimoine écrit s'est révélée un enjeu majeur [Westeel, 2009].

La nécessité pour les bibliothèques d'intégrer les approches menées dans les autres structures culturelles se fait de plus en plus prégnante [Delmas, 2011]<sup>1</sup>. Nous pensons entre autres aux dispositifs pouvant venir compléter ou prolonger l'expérience patrimoniale. Le secteur muséal témoigne du passage de la transmission simple de savoirs à celle de la participation [Frayssé, 2015]<sup>2</sup> qui se concrétise avec le développement du « do it yourself » institué par les centres de culture scientifique et technique, telle la Casemate à Grenoble.

La question de la valorisation patrimoniale apparaît désormais comme incontournable tant pour les bibliothèques que pour l'ensemble des structures culturelles. Les musées multiplient les interfaces orientées par le web de données. Le développement de la sérendipité est favorisé pour appréhender au mieux la catégorie « grand public » [Bermès, 2013]. Toutefois, les musées à l'instar des bibliothèques rencontrent des difficultés pour la valorisation de leur patrimoine; pour en prendre la pleine mesure, il n'y a qu'à observer les travaux menés sur la médiation du patrimoine en secteur muséal. En dépit d'une

avance certaine sur les bibliothèques, les musées sont encore hésitants non pas sur les publics visés mais sur la fonction du contenu. Une enquête récente conduite sur plusieurs musées toulousains conclut que les dispositifs numériques se veulent encore hésitants, oscillants entre information, médiation et communication. On est en présence d'une confusion générée par l'utilisation de dispositifs numériques dont le contenu est souvent qualifié de médiation alors qu'en définitive celui-ci relève davantage de la documentation ou de la communication [Frayssé, 2015]. Nous postulons qu'il en est de même pour les bibliothèques. La volonté de rendre accessible le patrimoine par le biais du numérique reste un projet complexe à mener. Diverses études rendent compte d'une opérativité loin de celle initialement pensée, à savoir que la numérisation peut créer de nouvelles distances [De Bideran, 2015]. Il n'y a pas de corrélation avérée entre la diversification des accès proposés et l'appropriation des connaissances [Després-Lonnet, 2009]<sup>3</sup>.

### REPENSER LA VALORISATION PATRIMONIALE ?

Partant de ce cadre général, cet article se propose d'aborder la question de la valorisation patrimoniale par les bibliothèques sous le prisme du patrimoine écrit, patrimoine ancien (manuscrits, enluminures...) dont l'accès au grand public apparaît encore comme difficile.

<sup>1</sup> Cela grâce au statut hybride de bibliothèque-musée devant permettre une meilleure mutualisation des connaissances ainsi qu'une amélioration de la compréhension des collections dans un objectif de diffusion. On remarque d'ailleurs que de plus en plus de lieux rassemblent bibliothèques et musées comme Les Champs Libres à Rennes.

<sup>2</sup> Pour décrire ce phénomène, Frayssé parle du passage de l'économie du savoir à l'économie de la contribution.

<sup>3</sup> C'est ce qu'a démontré l'auteure en étudiant les parcours thématiques des collections de musées de France sur le site de la base Joconde.

En 2004, Florence Belot constatait déjà une absence d'études conduites concernant le public des fonds anciens ainsi qu'une méconnaissance des professionnels à leur égard. Plus récemment, Jean-François Delmas (2011) rappelait que la constitution des fonds anciens s'est longtemps faite sans la prise en compte des besoins exprimés par le public, ce qui nous conduit à interroger la nécessité de les associer plus en amont, nous y reviendrons. Il en est de même en secteur muséal<sup>4</sup>.

Avec la généralisation des accès permis par le numérique, force aurait été de penser que cela était déjà le cas, pourtant cela n'apparaît pas si évident. La médiation a bien souvent été reléguée au second plan. En secteur professionnel, on assiste aujourd'hui à une véritable prise de conscience de sa nécessité. Toutefois, d'autres obstacles se posent lorsque l'on s'intéresse à la valorisation patrimoniale. Avant même de

s'interroger sur les modalités d'accès à proposer, certaines limites sont implicitement liées aux choix effectués en matière de numérisation. Cette dernière répond à un double intérêt de mise en ligne de contenus et de conservation. Il n'empêche que, lors du montage de cahiers des charges, la priorité est donnée au second objectif (sauvegarder pour la pérennité) laissant de côté la question de l'accessibilité souvent pensée *a posteriori* alors qu'elle devrait l'être en correspondance. Les politiques de numérisation apparaissent comme un espace de cristallisation des tensions «entre l'idéaltype de communication patrimoniale et les logiques socio-économiques des institutions, entre le temps court de la technologie et le temps long des usages, et entre l'idéaltype de médiation culturelle et les traditionnelles approches bibliothéconomiques et documentaires des bibliothèques» [Brun-Picard et Lallich-Boidin, 2011]. Au final, il a

<sup>4</sup> « Les acteurs du patrimoine se préoccupent en effet davantage de l'offre d'outils de médiation et des possibilités d'accès par le numérique à des documents renouvelés que des avis, envies et représentations des publics. Or, la boucle de médiation, pour être complète, met en présence trois éléments, l'objet, le public et le tiers médiateur, que ce soit une personne, un document ou un autre dispositif complexe » (Fraysse, 2015).

fréquemment été démontré que l'un des points de crispation des politiques de numérisation réside dans ce flou entre les actions de médiation et de documentation. L'intentionnalité communicationnelle, notamment en direction des publics non experts, est certes de plus en plus manifeste dans les discours ; pour autant, à l'instar des travaux de Marie Després-Lonnet (2009), on retiendra ici que les projets de numérisation restent davantage construits sur la base d'un projet de documentarisation que sur celle d'un projet de médiation culturelle. La médiation reste pensée trop tardivement. Pour ce qui est de la numérisation en bibliothèque, l'enveloppe budgétaire guide en grande partie le choix de l'outil, ce qui a pour effet de générer auprès des professionnels des difficultés tant dans l'élaboration des plans de développement que dans la manière de penser sur le long terme. Les actions de numérisation se veulent encore trop dépendantes des budgets et parfois des partis pris de certaines individualités. Les financements s'affaiblissent d'une année sur l'autre et les professionnels interrogés déplorent le temps et l'énergie passés pour aller les recueillir.

Au-delà de la contrainte budgétaire qui vient d'être évoquée, la numérisation du patrimoine fait face à un autre problème de taille, celui de sa « spécialisation ». Dans son rapport, Marc Tessier (2010) explique que l'on doit encore trop souvent aux spécialistes les dispositifs numériques de collections patrimoniales, ce qui par ailleurs en fait les usagers premiers. Ce constat trouve un écho dans les diverses études menées dans le champ de l'information-documentation ainsi que dans celui de la médiation. On peut retenir que les interfaces ne sont pas appropriées pour le grand public [Paganelli, 2011]. Sur les sites de manuscrits numérisés, les accès sont très souvent pensés par des chercheurs pour des usages spécialistes malgré des discours davantage orientés sur une démocratisation de l'accès. L'écart entre discours et pratique est bien manifeste, constat est fait d'une hésitation quant aux publics visés. Au final, ni spécialistes ni amateurs ne semblent y trouver leur compte [Costes, 2015].

D'où notre questionnement central, à savoir : comment les choix effectués en matière de numérisation par les bibliothécaires sont-ils susceptibles ou non de rendre attractifs des contenus considérés comme réservés aux spécialistes ?

Peut-on observer une harmonisation concernant la typologie des dispositifs et la structuration des données ? Nous partons du postulat selon lequel la valorisation du patrimoine des bibliothèques rencontre des difficultés similaires à celle conduite sur les sites de manuscrits numérisés.

Pour répondre à notre questionnement, nous avons réalisé une analyse comparée de sites de bibliothèques proposant une valorisation en ligne de leur patrimoine (Albi, Châlons-en-Champagne, Chambéry, Grenoble, Lyon, Nantes, Toulouse, Troyes)<sup>5</sup>. Portant notre attention sur les bibliothèques et médiathèques disposant de fonds classés, nous avons opéré un état des lieux des dispositifs numériques en ligne existants ainsi que des modalités d'accès au patrimoine (manuscrits, estampes) proposés. L'étude a été conduite à l'aide d'une grille d'analyse graphique de sites de médiathèques élaborée à partir des travaux de Benoît Drouillard et Nicole Pignier (2004, 2008). En complément, nous avons mené des entretiens auprès de divers professionnels en poste dans les structures documentaires étudiées. Cette première esquisse de typologie, au-delà de dégager des tendances générales, a été conduite pour servir de support réflexif au projet de numérisation entrepris par l'une de ces structures : la médiathèque d'Albi. Notre analyse a porté sur l'ancienne bibliothèque numérique ; entre-temps, au cours de ce travail et des réflexions conduites par l'équipe, la nouvelle bibliothèque numérique *Cecilia* a vu le jour (fin septembre 2016). Le projet initial de numérisation a favorisé l'émergence de certains questionnements chez ces professionnels. Ils s'interrogent entre autres sur la manière de valoriser ce fonds mal connu<sup>6</sup>, sur les stratégies à déployer pour en développer l'accessibilité au-delà du cercle restreint des spécialistes et amateurs éclairés. Nous partageons leurs réflexions en cours sur l'exploitation possible des dispositifs numériques : quels accès, quelles modalités d'interrogation, quels contenus ? Ainsi, nous tâcherons modestement d'apporter un éclairage sur ce qui motive la sélection effectuée par les professionnels, sachant que le choix des contenus informationnels à proposer apparaît essentiel tant dans l'appropriation du support par le public que dans l'appréhension globale de la médiation proposée par la médiathèque.

<sup>5</sup> En France, il existe actuellement 54 bibliothèques classées. Nous avons ici travaillé sur un échantillon de 8 bibliothèques. L'objectif était que notre corpus atteigne au moins les 10 % de l'échantillon global. La recherche conduite l'ayant été à titre exploratoire, le corpus mérite d'être étoffé pour confirmer les premiers résultats ici livrés.

<sup>6</sup> Suite aux confiscations révolutionnaires opérées dans les collections de la cathédrale Sainte-Cécile, ainsi qu'aux legs de l'amiral Henri Pascal de Rochegude (plus divers dons), la médiathèque dispose de plus de 60 000 références du VIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

## TENDANCES DES ACCÈS AU PATRIMOINE SUR LES SITES DE MÉDIATHÈQUES

Nous avons concentré notre analyse sur les accès patrimoine proposés par les sites sélectionnés. L'origine des fonds numérisés est généralement issue de confiscations révolutionnaires, des enrichissements sont faits par dons et legs. La question des publics, quant à elle, se veut moins lisible. Dans les discours, ceux affichés sont le grand public et les chercheurs. Toutefois, dans les services proposés, une troisième catégorie apparaît, celle des scolaires. De plus en plus de structures proposent un important travail pour l'accessibilité du patrimoine en direction de la catégorie jeunesse avec, par exemple, un professeur affecté au service éducatif de la médiathèque comme à Troyes, ou encore un enseignant mis à disposition pour

travailler sur les ateliers pédagogiques, les expositions et faire le lien avec les programmes scolaires comme à Châlons-en-Champagne. On retrouve régulièrement des travaux réflexifs concernant la mise en correspondance entre fonds patrimoniaux et besoins pédagogiques.

Les fonds patrimoniaux numérisés se composent essentiellement des documents suivants : cartes postales, manuscrits, livres anciens, photos, cartes, estampes, plans, dessins. Les interfaces graphiques traduisent un système de valeurs axé sur l'histoire et la mémoire sociale souvent mis en avant au travers de fonds locaux essentiellement iconographiques. Certains sites proposent même un catalogue dont l'intitulé fait écho aux richesses patrimoniales locales tel *Pagella* (Patrimoine grenoblois en ligne).

Les sites se veulent à caractère informatif et parfois incitatif. L'orientation des interfaces

témoigne d'une volonté de gérer rationnellement et fonctionnellement l'accès à l'information. Nous sommes face à une stratégie de communication démonstrative mais on reste davantage dans le faire lire que le faire voir. Le recours à l'image est loin d'être manifeste, au bénéfice de textes souvent longs et complexes pour un public non expert. Ce phénomène n'est pourtant pas l'apanage des sites de médiathèques bien que le recours à l'image pour capter l'attention du public, qu'il s'agisse d'un public néophyte [Chevallier *et al.*, 2011] ou d'un public scolaire [De Bideran, 2015], ne soit plus à démontrer.

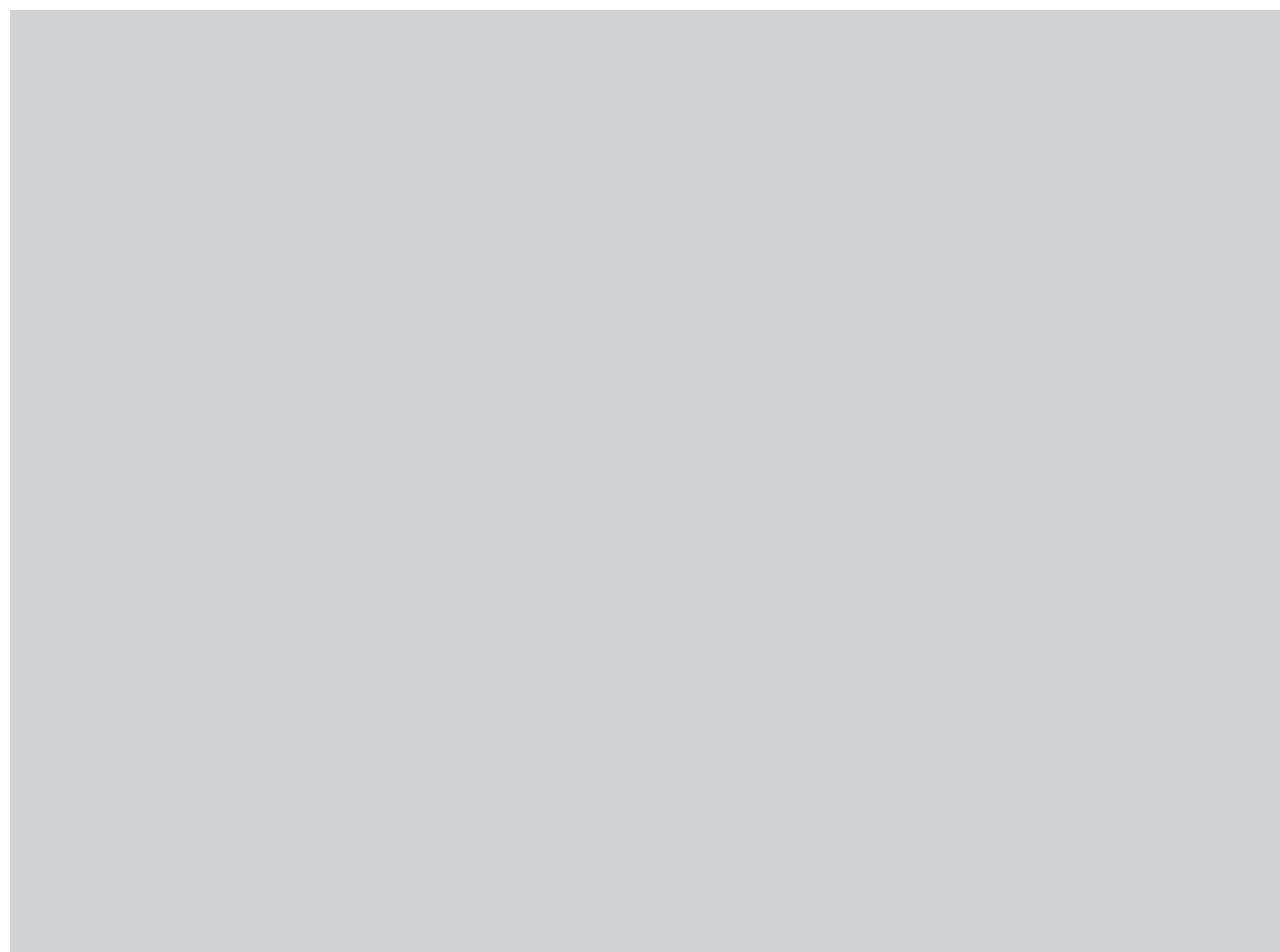
Ce point est renforcé par des animations graphiques peu présentes, une implication de l'internaute faible, voire nulle. Lorsque c'est le cas, elle se limite souvent à la partie « expositions virtuelles ». L'orientation du discours est variable selon les sites, on retiendra toutefois une dominante du style informationnel, académique, marqué par un recours à la relation pronominal, le recours au « vous » se veut fréquent. Pour autant, cet emploi est bien moins marqué dans les espaces patrimoniaux comme sur le site de la médiathèque de Troyes où l'on peut lire : « *bibliothèque patrimoniale virtuelle de plus de 1 million d'images à laquelle chercheurs et curieux du monde entier peuvent accéder en permanence* ». Cet exemple est intéressant, il permet de comprendre que le grand public n'est pas ciblé en priorité. Globalement, les discours sont assez neutres. La définition des contenus numérisés est de style informationnel, réduisant par là même l'attractivité. Le ton général est plus impliquant dans les rubriques pédagogiques. Les approches didactiques pour la valorisation et la transmission patrimoniale se développent. Par exemple, sur le site de la médiathèque de Chambéry, les onglets de la rubrique Patrimoine sont chacun mis en corrélation avec une action (regarder, connaître, préserver, en pratique).

Dans l'organisation graphique des ressources, on relève de manière quasi systématique des catégories dédiées au patrimoine, bien identifiables dès la page d'accueil. Elles représentent souvent l'accès le plus direct. À cela s'ajoutent des accès secondaires, classiquement via les rubriques « collections ». Pour ce qui est de la consultation des ressources, on retrouve la présence de recherche simple et avancée. L'interro-

gation de base s'apparente à celle d'un catalogue. Certains sites proposent même des catalogues spéciaux dédiés aux manuscrits, comme à Lyon. Pourtant, il existe encore des sites sur lesquels, à l'issue d'une recherche simple, l'internaute se retrouve face à une absence d'image lors de l'affichage des résultats. Ce phénomène dépasse le simple cadre des sites de bibliothèques puisqu'il a récemment été observé sur un site d'archives [De Bideran, 2015]<sup>7</sup>. Par ailleurs, nous retiendrons que la recherche avancée ne propose pas énormément de filtres supplémentaires.

La consultation du patrimoine est parfois suggérée, les propositions de parcours thématiques sont de plus en plus fréquentes : à Chambéry, on trouve des textes explicatifs avec présence d'icônes renvoyant directement vers les images, ce qui est encore peu courant et mériterait selon nous d'être développé. Cependant, les efforts consentis dans la facilité d'accès aux documents sur le plan navigationnel n'effacent en rien d'autres contraintes d'accès liées à la consultation de ce patrimoine. Ce dernier reste fortement réglementé. Par exemple, pour le site lyonnais, une fois la recherche aboutie, on peut voir sur la notice : « *L'accès aux collections patrimoniales est soumis à l'autorisation préalable*. » De ce fait, la consultation n'est possible qu'à travers une navigation au sein des dossiers thématiques. Autre exemple à Nantes où, pour une partie du patrimoine numérisé (les manuscrits de Jules Verne), une demande de formulaire préalable doit être faite si l'on se ne connecte pas à partir de son compte. Ces mesures peuvent être restrictives car, à moins d'être déjà usager de la structure, il est nécessaire de remplir une « fiche chercheur complète ». Bien que cette requête faite à l'internaute curieux se voie légitimer par la mise en avant de la vocation scientifique de la structure, on ne peut qu'observer que ce procédé renvoie l'idée de collections ne s'adressant pas prioritairement au grand public. Bien que l'intention initiale ne soit probablement pas celle-ci, force est de constater que le recours au formulaire pose une catégorisation d'office. Ce positionnement peut apparaître ambigu, d'autant plus que le site cherche un peu plus loin (sur la même page) à attiser la curiosité du visiteur : « *Cliquez ici pour consulter quelques extraits des manuscrits de Jules Verne sans cette formalité préalable*. »

<sup>7</sup> Concernant cette base, l'auteur explique son étonnement face à l'absence totale d'images sur les pages d'accès [De Bideran, 2015].

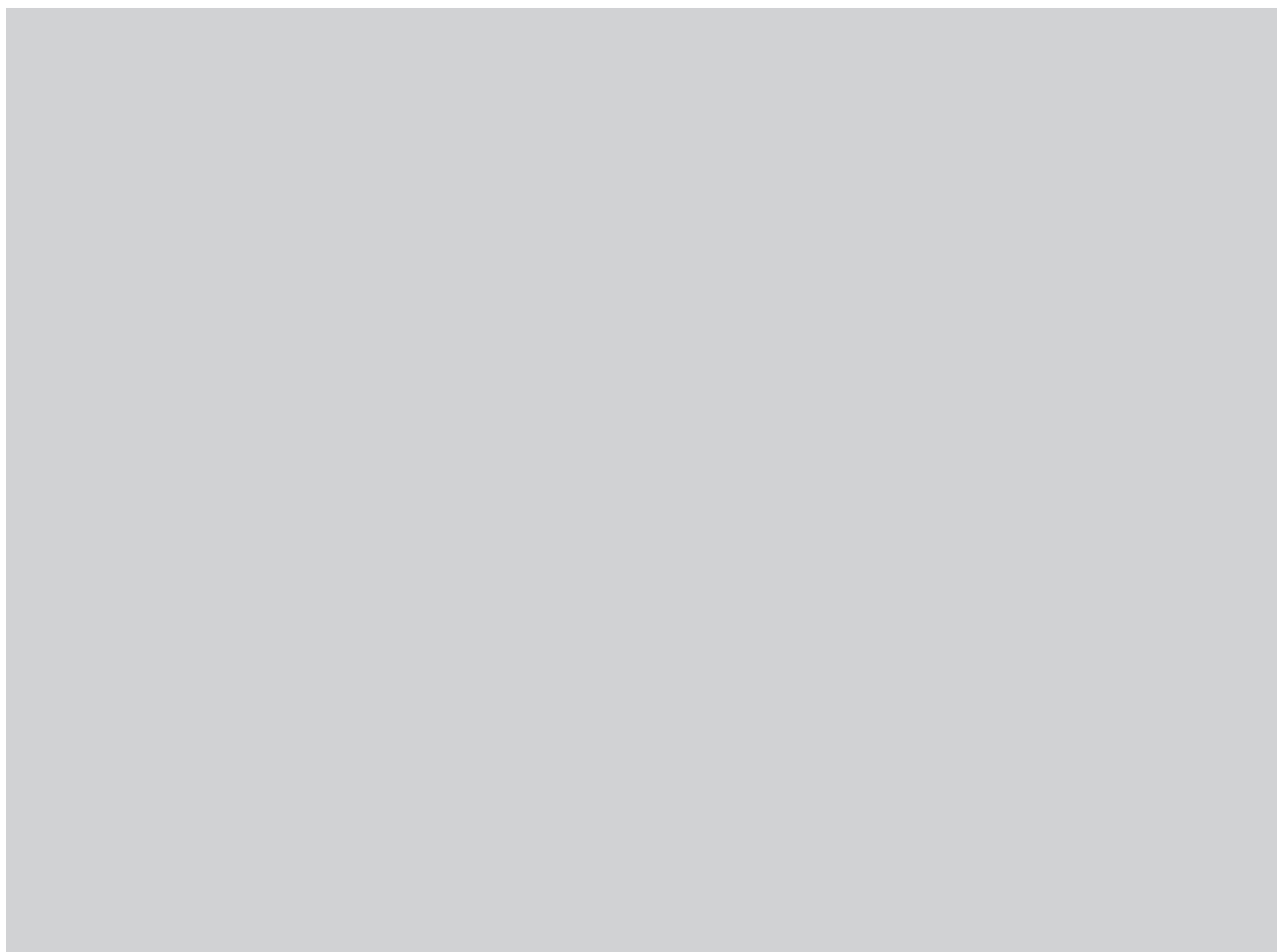


Intéressons-nous désormais au format graphique des ressources. On retrouve majoritairement les images en format miniature, une fonction rotation, un affichage plein écran, un zoom, un contraste luminosité ainsi que la possibilité d'imprimer. Les métadonnées sont fréquemment disponibles dans un second temps, soit en lien soit lors de la consultation de la notice. Une interrogation via l'index est possible, toutefois la présence récurrente de termes latins en restreint nettement l'usage. Une personnalisation de la recherche est systématiquement proposée, elle se compose des fonctions suivantes : *ajouter au panier, télécharger, partager, contactez-nous, posez une question*? La médiation à distance occupe parfois une place plus conséquente faisant l'objet d'un service dédié tel «Eurêkoi» à Troyes ou «Le Guichet du Savoir» à Lyon. Parmi les services offerts, on retiendra que l'aide à la consultation n'est

pas systématiquement présente, ce qui peut représenter un frein pour un public novice. Cela n'empêche pas les bibliothèques de développer sur leurs sites de plus en plus de dispositifs, *in situ* ou numériques, afin de favoriser l'accès à leur patrimoine.

#### DES DISPOSITIFS POUR PRÉPARER OU POURSUIVRE LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Dans le panel de dispositifs proposés, on recense entre autres des conférences en ligne pour approfondir la connaissance de certains documents ou encore l'organisation de conférences *in situ* en lien avec les collections patrimoniales. La médiathèque de Nantes propose une approche des personnages patrimoniaux par des écrivains, des historiens. Sur les sites,



des liens externes sont fréquemment proposés. Lyon propose une liste de ressources en ligne sur les manuscrits. À Troyes, en cas d'échec lors de la recherche, il est proposé divers conseils de recherche et des liens pour poursuivre sur d'autres sources (Gallica, Europeana, Sudoc). Les prêts d'expositions pour les établissements scolaires sont quant à eux très courants, ils permettent par ailleurs le développement de dossiers thématiques directement accessibles en ligne. Le ton est plus impliquant dans ces rubriques pédagogiques, comme sur le site de la médiathèque de Troyes où l'on capte directement l'attention des enseignants en proposant l'inclusion du public dans la préparation des actions<sup>8</sup>. Ce procédé est déjà fortement utilisé dans les structures muséales depuis plusieurs années, on peut par exemple se rappeler son développement via les réseaux sociaux institutionnels l'année précédant l'ouverture du

MuCEM à Marseille. À leur tour, les médiathèques souhaitent faire découvrir au public les coulisses de leur institution. Elles proposent une présentation des différentes actions conduites dans le cadre de la conservation des documents patrimoniaux : atelier de reliure, atelier livres anciens, magasins de conservation à Chambéry, ou encore explication du travail accompli, des différentes étapes accompagnées de photos à Troyes. La bibliothèque de Grenoble quant à elle propose, via son accès patrimoine, un lien « coulisses du patrimoine » qui permet à l'internaute de découvrir les outils, espaces physiques et conditions de préservation nécessaires à la protection du patrimoine. Ainsi, les stratégies communicationnelles déployées dans les autres secteurs culturels sont progressivement réappropriées par les structures documentaires. On pense ici plus spécifiquement à tout ce qui concerne la mise à

<sup>8</sup> On fait découvrir les coulisses de l'exposition. Par exemple, dans le cadre d'un enseignement en arts visuels, il est possible de suivre l'organisation d'une exposition temporaire, de la conception à la réalisation.



contribution, la participation de l'internaute. Pragmatiquement cela se traduit par des : «Aidez-nous à décrire ce doc» (Lyon), «Je participe» (appel à contribution aux photographes amateurs et professionnels) ou bien «Identifiez nos photos» (Toulouse). Parallèlement, on assiste à une prise en considération croissante des pratiques des internautes. Cela passe de la proposition d'un rebond sujets vers Wikipédia (Troyes) à la possibilité d'attribuer une note au document numérisé. Ce dernier procédé, très populaire sur les sites de critiques amateurs de cinéma [Pasquier, 2014], est dans notre contexte peu – voire pas – utilisé, ce qui démontre bien que tout dispositif n'est pas transposable. Les sites proposent aussi aux internautes de laisser des commentaires mais, dans la pratique, cela peut s'avérer complexe. Le site de la médiathèque de Chambéry propose un «mode collaboration», mais l'on peut regretter qu'aucune explication ne soit communiquée, et surtout qu'il soit ici aussi nécessaire de s'identifier pour pouvoir accéder à la fonction proposée. D'autres bibliothèques ont dépassé ce problème en laissant la possibilité à l'internaute d'écrire un article ou un billet qui est publié après modération (Rosalis, Toulouse). Enfin, parmi les dispositifs classiques recensés, on retiendra la présence systématique d'expositions virtuelles accompagnées de dossiers pédagogiques aux contenus très variés. Globalement, la stratégie communicationnelle des sites de médiathèques, notamment dans leurs accès patrimoine, se veut démonstrative, moyennement, voire peu imagée, laissant une place plutôt modeste à l'interaction. Les stratégies de médiation engagées apparaissent parfois déconnectées, les liens ne sont pas clairement visibles. La médiation est bien réelle mais n'est pas nécessairement proposée là où l'on s'y attendrait le plus, telle que sur le site de la médiathèque de Châlons où l'on constate une absence de médiation dans la partie consultation du patrimoine écrit, alors que pour autant on trouve une présentation avec contextualisation des collections dans la rubrique «fonds patrimoniaux». Le contenu est présent mais les liens entre rubriques gagneraient probablement à être davantage développés. Au vu de la propension à la sérendipité chez les internautes, ce point n'est pas négligeable. Il arrive donc parfois que la médiation ne produise pas l'effet

escompté, voire éloigne le public d'une compréhension des documents faisant l'objet d'une valorisation patrimoniale<sup>9</sup>.

Suite à la typologie qui vient d'être dressée, voyons maintenant comment la médiathèque d'Albi se positionne.

### LE CAS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE L'ALBIGEOIS

L'impulsion donnée dans les années 1990 pour les opérations de numérisation de documents patrimoniaux a pu profiter à la médiathèque d'Albi. Divers projets ont été conduits mais n'ont pas encore permis d'engager une réflexion durable sur l'accessibilité à distance et la médiation du patrimoine.

La structure a d'abord dressé un état des lieux concernant ses actions et dispositifs de valorisation patrimoniale. Le constat n'a pas été des plus concluants ; en effet, divers points posent problème. Un accès patrimoine est bien présent dès la page d'accueil. Quatre onglets composent la partie « patrimoine écrit », l'approche se veut didactique, on capte l'attention de l'internaute avec un recours au vous : « vous et le patrimoine écrit ». On retient un travail pédagogique qui semble être destiné à convaincre de l'utilité du patrimoine comme si une étape de légitimation était préalablement nécessaire à la captation de l'attention du public. L'emploi du vocabulaire est simple, l'effort de vulgarisation est manifeste. L'accès au patrimoine en ligne se fait selon le processus suivant : *patrimoine écrit* puis *collections numérisées* puis *manuscrits médiévaux*. Bien que de manière un peu tardive au cours de la navigation, la curiosité de l'internaute est attisée : « cela sert à comprendre ». Comme cela a déjà été évoqué sur d'autres sites, on remarque une absence de recours à l'image associée à une absence de liens vers les manuscrits en question. Actuellement, les dispositifs de médiation proposés pour le patrimoine sont des conférences mensuelles intitulées « trésors publics ». Il pourrait être intéressant, lorsqu'il en est fait l'annonce sur le site, d'introduire des liens vers la consultation des manuscrits. Des photos sont disponibles dans l'onglet « dernières acquisitions » mais les fonctionnalités proposées se limitent à la présence d'une loupe permettant d'agrandir

<sup>9</sup> Sur cette question de la médiation non opérante, un bon exemple est décrit dans l'article de Jessica De Bideran concernant un service d'archives (2015). L'auteur y explique comment les choix effectués concernant les modalités d'accès aux documents peuvent au final générer une médiation qui opère non pas un rapprochement mais une mise à distance du document.

l'image. Les efforts de médiation se concentrent davantage autour d'un document majeur en possession de la médiathèque : la Mappa Mundi<sup>10</sup> inscrite au registre « Mémoire du monde » de l'Unesco. On y trouve d'importantes recommandations sur la manière de lire la carte, des ajouts de commentaires. Une exposition *in situ* a eu lieu en 2015. Y a fait suite une exposition en ligne à laquelle nous nous sommes intéressés. Elle est agrémentée d'énormément de textes explicatifs sur le contexte (histoire, importance mondiale). Ce choix peut être interrogé sachant que l'activité de traitement documentaire et de constitution des collections est censée pour partie pallier le problème de la surcharge informationnelle [Simonnot, 2014]. L'attractivité de l'exposition s'en trouve réduite, le contenu est composé principalement d'une numérisation des panneaux d'exposition. On voit bien qu'il ne s'agit donc pas à proprement parler de médiation numérique mais davantage de communication via un dispositif numérique. De même, l'implication de l'internaute n'apparaît pas très explicite comme nous avons pu le constater sur bien d'autres sites.

Venons-en maintenant à la consultation des manuscrits. Les options de consultation proposées reprennent celles observées dans la typologie des sites étudiés. L'accès à la notice se fait via un lien PDF. Il s'agit d'un texte explicatif assez conséquent, son positionnement en lien apparaît plutôt judicieux car il semble destiné davantage aux amateurs éclairés et aux chercheurs, comme en atteste l'emploi de termes latins, peu communs ou spécifiques, pas nécessairement intelligibles pour le grand public. Il ne s'agit pas là d'un phénomène isolé, l'emploi d'un vocabulaire expert se révèle également problématique pour les usagers des dispositifs de médiation dans les centres d'archives [De Bideran, 2015]. Si la communication effectuée ne se fait pas dans le champ d'entendement de ses destinataires premiers, il est classique que des difficultés de compréhension se fassent ressentir par le public. Les manuscrits peuvent être consultés en 3D et HD, choix pertinent pour des chercheurs, pourtant on s'attendrait à des fonctionnalités d'interrogation supplémentaires que l'on ne retrouve pas encore.

En discutant de ces observations avec les professionnels de la médiathèque, il est ressorti que,

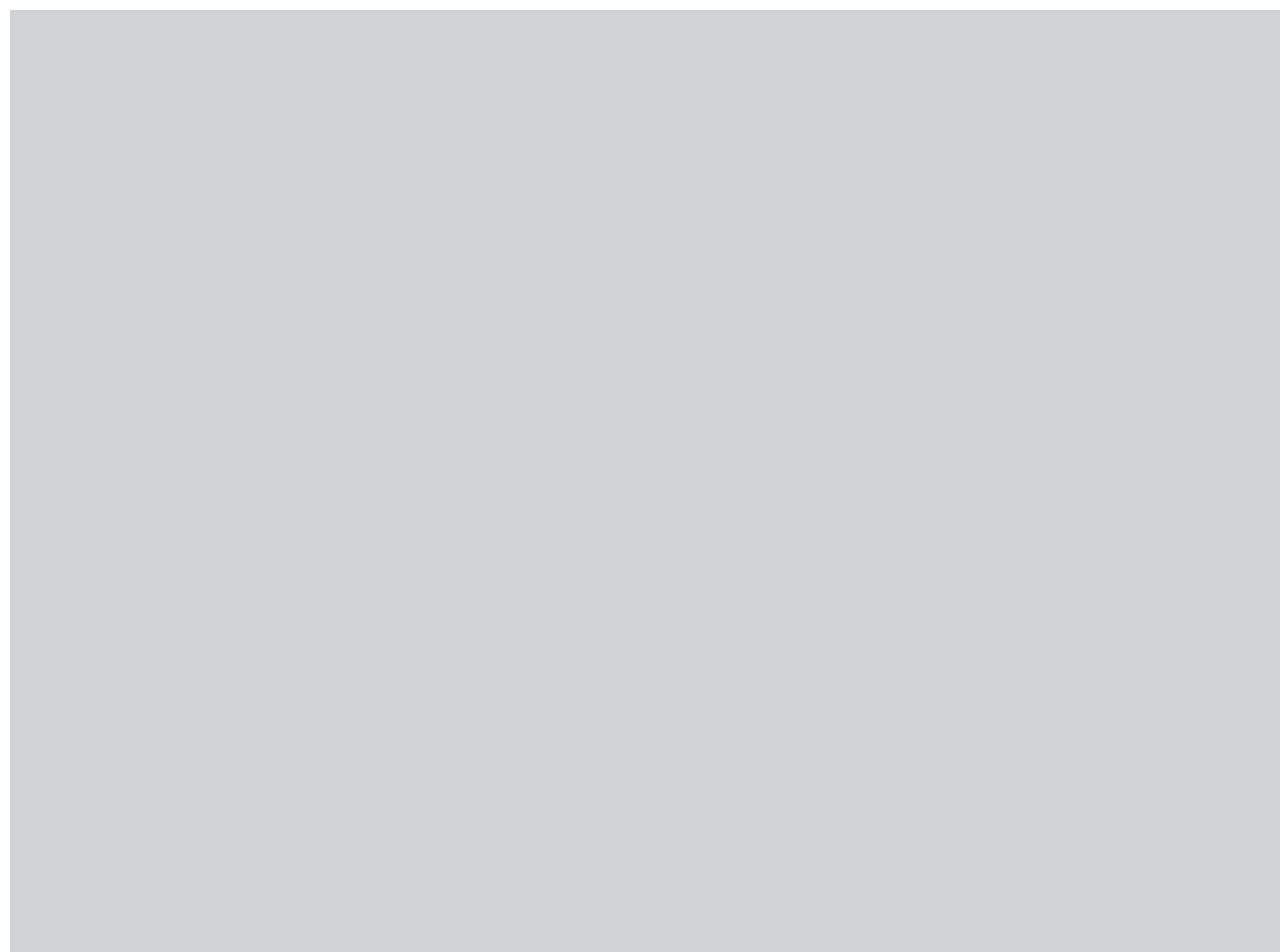
faute de temps, la médiation pour le patrimoine n'a pas pu faire l'objet d'une réflexion plus en amont. Ainsi, les bibliothécaires évoquent la difficulté de la penser *a posteriori*. Il nous a été signalé des remontées négatives de la part de chercheurs : le bruit gênant, le manque d'un mètre, d'une toise pour se repérer sur les feuillets lors de recherches sur les aspects formels des manuscrits, l'absence de marges... Une observation semblable a déjà été posée concernant la consultation de manuscrits littéraires : « *La sémiotisation visuelle de cette modalité de lecture (la page qui tourne) et sonore (le bruit du papier) est perçue par les chercheurs comme une opacité informationnelle* » [Bonaccorsi, 2015]. De même, le grand public n'apparaît pas plus comblé si l'on observe les modalités d'accès. Dès lors, l'équipe s'est interrogée sur la possibilité de remédier à ces difficultés d'accès, d'utilisation, et sur la manière de concilier une médiation numérique pour des publics aussi variés. Ce questionnement a été d'autant plus prégnant que tant la direction qu'une large majorité du personnel considèrent la médiation comme une mission essentielle du bibliothécaire. Reconnue comme élément constitutif du service public qui doit être rendu aux usagers, la médiation est depuis déjà plusieurs années intégrée en tant que telle dans les plannings des agents (accueils de classes, de groupes, visites d'expositions). Au-delà des dispositifs existants déjà évoqués, voyons ce qu'il en est des choix opérés par la structure pour développer l'accessibilité à son patrimoine.

#### PISTES ÉVOQUÉES POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DU PATRIMOINE EN LIGNE À LA MÉDIATHÈQUE D'ALBI

Tout d'abord, il y a selon nous un travail de sensibilisation en interne à faire, un travail sur le long terme. Ce point est important à souligner car, à défaut d'une implication globale et pérenne des bibliothécaires, il n'y a que peu de personnes-ressources disponibles pour alimenter en contenus les dispositifs numériques déployés par la structure.

Nous terminerons ici en évoquant les actions pensées actuellement par les professionnels

<sup>10</sup> Il s'agit de l'une des plus anciennes cartes du monde mais qui reste totalement illisible sans un minimum d'explications, d'où l'intérêt du travail de médiation qui a été réalisé.



pour améliorer l'accès au patrimoine de leur structure. Cela commence par la mise en ligne fin septembre 2016 de Cecilia<sup>11</sup>, la nouvelle bibliothèque numérique du réseau des médiathèques de l'Albigeois. Son apparition récente ne laisse pas encore le recul nécessaire pour en apprécier l'appropriation par les usagers ; toutefois, eu égard à l'ancienne bibliothèque évoquée précédemment, l'on ne peut que louer les effets en direction d'un accès vulgarisé et didactique. Désormais la possibilité est offerte au public de cliquer sur les mots de vocabulaire qu'il ne connaît pas et d'accéder à une explication de ces points via un lexique consultable dès la page d'accueil. De même, dans cette optique d'une meilleure appréhension par le grand public du contenu proposé, la médiathèque a pris le parti d'inscrire en français les titres de langue latine. À côté de ces nouvelles possibilités axées sur la compréhension du langage des manus-

crits, d'autres dispositifs sont amenés à être développés pour favoriser l'approche visuelle de ce patrimoine.

Il est notamment prévu que s'ensuive un développement des expositions virtuelles proposant des photographies de qualité en point d'accroche, et accompagnées d'éléments de contextualisation, de mise en perspective dans une logique vulgarisatrice. La volonté est de proposer au public internaute à la fois une image numérisée du document en entier et un coup de projecteur sur quelques éléments comme des enluminures pour un manuscrit. La prise en compte de l'importance occupée par l'image dans la captation de l'attention chez les internautes est bien réelle chez les bibliothécaires, et a pleinement été intégrée dans cette nouvelle bibliothèque numérique puisque systématiquement une vignette donne un aperçu graphique du document recherché lors de la consulta-

<sup>11</sup> Cecilia est accessible à l'adresse suivante : <http://cecilia.mediatheques.grand-albigeois.fr>

tion d'une notice. De même, les pratiques des usagers sont davantage prises en considération et les modalités de leur participation sont étendues. On retiendra la possibilité offerte sur Cecilia, mais également sur l'ensemble du catalogue de la structure, de pouvoir laisser un avis via la présence d'un nouvel onglet «commentaires» accessible depuis la notice d'un document. Enfin, pour aiguiller un usager novice, une rubrique d'aide à la recherche est identifiable dès la page d'accueil, tandis que le chercheur ou l'amateur éclairé pourra affiner sa recherche à l'aide des nombreux filtres proposés.

Au-delà de ce nouvel outil que représente Cecilia, et à l'instar de ce qui a été observé sur d'autres sites analysés dans cette étude, la médiathèque envisage de développer plus spécifiquement des accès à des contenus jeunesse proposant une approche ludique du patrimoine. Cela passera par la nécessité de penser le contenu de

la bibliothèque numérique en correspondance avec les programmes scolaires. Cette démarche traduit une envie qui est devenue nécessité pour les professionnels, à savoir l'élaboration de dispositifs de médiation davantage ciblés et, de ce fait, plus en lien avec les attentes des diverses catégories d'usagers. Ce travail a déjà été amorcé avec la mise en ligne de jeux destinés aux élèves de primaire dans le cadre de l'exposition *in situ* «Cartes sur tables : des siècles de représentation du monde» qui s'est tenue sur le site Pierre-Amalric du 10 octobre au 31 décembre 2016. Nous sommes là dans de la médiation en ligne qui a été complétée par la réalisation et la diffusion sur place d'un livret ludo-pédagogique qui a rencontré un vif succès. Enfin, une proposition qui nous paraît particulièrement intéressante, et qui s'appuie sur l'expérience lancée par Gallica, consiste à favoriser la mise en ligne d'un patrimoine en écho avec des éléments d'actualité, une sorte de «patri-

moine du quotidien». Cela permettrait entre autres d'apporter une touche contemporaine dans la mise en visibilité du document patrimonial. À titre d'exemple, cela pourrait se traduire par un sujet sur les destructions de patrimoine en Syrie par Daech, en y associant une présentation en ligne d'un document du XVIII<sup>e</sup> siècle détenu par la médiathèque et relatif au début de l'intérêt des archéologues pour les fouilles en Syrie. Autre piste, cette fois dans une logique de valorisation de l'histoire locale, le tour de France qui a eu lieu en 2013 (passage à Albi) pourrait faire l'objet d'un sujet grâce à la mise en ligne d'extraits de journaux locaux relatant son précédent passage en 1953.

Enfin, de manière plus globale, la volonté qui prédomine est de proposer un accès général à tous, sans formalité ni inscription ou autorisation.

## CONCLUSION

La diversité des publics est bien prise en compte dans les discours sur les sites de médiathèques étudiés, ainsi que dans les médiations proposées *in situ*; par contre, lorsque l'on s'intéresse au patrimoine en ligne, les modalités de recherche proposées ne semblent plus autant tenir compte de la spécificité de tous ces publics.

On reste certes loin des interfaces complexes relatives aux sites de manuscrits numérisés, cependant la médiation pour le patrimoine n'apparaît pas performative. Il manque souvent un PSC (projet scientifique et culturel) définit comme «*un document contractuel s'appuyant sur une analyse de la mission et de l'environnement de l'établissement, ainsi que sur l'identification des attentes et des demandes de ses publics*» [Delmas, 2011]. Ce manque devrait progressivement se voir comblé suite à l'obligation qui vient d'être faite d'en développer un pour chaque bibliothèque classée.

Ce constat nous renvoie à un débat plus large, certes ancien mais visiblement toujours d'actualité, concernant le rôle du bibliothécaire. Plusieurs professionnels nous ont fait part d'incertitudes quant au positionnement à adopter face à la valorisation patrimoniale. Une hésitation semble se poser entre l'attitude qui consiste à répondre à l'attente du public en lui donnant à

voir ce qu'il souhaite, à savoir essentiellement des pièces «phares» des fonds patrimoniaux et celle qui consiste à aller au-delà, quitte parfois à ne pas susciter une adhésion aussi marquée en exposant d'autres documents plus méconnus tels que des livres d'artistes ou des herbiers. Les demandes faites par le public de pouvoir visualiser *in situ* certaines pièces majeures des collections s'expliquent aussi par les choix effectués dans la mise en ligne documents. Il s'agit là peut-être d'un contre-effet, l'image donnée à voir de documents précieux représente certes un «produit d'appel» pour attiser l'intérêt de l'internaute, toutefois elle participe à entretenir auprès du public une vision partiellement erronée des objets qui sont ou non considérés comme patrimoniaux. Face à ce constat, être dans l'écoute ou la prescription laisse encore indécis certains bibliothécaires. Cela dans un contexte où le ministère de la Culture demande plus de caractère participatif dans les actions de valorisation patrimoniale<sup>12</sup>.

On retiendra qu'au même titre que les travaux de Patrick Fraysse dans le champ muséal, les bibliothèques ne font pas vraiment de la médiation numérique au sens de médiation culturelle faisant appel au numérique mais davantage de la médiation documentaire sur support numérique. Dès lors, une idée pourrait être celle de prendre exemple du côté du concept Museomix qui permet la création de nouveaux dispositifs numériques où la médiation est conçue par une communauté variée. Par ailleurs, cela permettrait de pallier le problème des compétences séparées (médiateur, bibliothécaire, informaticien...). Sur le cas de Museomix, P. Fraysse (2015) explique que ce concept permet une inversion de la médiation culturelle classique puisque ce qui importe est davantage les représentations et souhaits du public que l'objet patrimonial. Espérons que cette évolution des mentalités sera de plus en plus manifeste pour les bibliothécaires qui ne cessent de s'interroger sur les choix à opérer concernant les dispositifs et modalités d'accès pour la valorisation en ligne de leur patrimoine ancien. Comme en secteur muséal<sup>13</sup>, l'effort à consentir semble devoir se porter sur la mutualisation et l'acquisition de connaissances, car rappelons que l'accès au document n'est pas gage de l'accès au savoir.

**B:F**

<sup>12</sup> Pour répondre à cette nouvelle injonction, la médiathèque d'Albi envisage de faire un appel au public dans le cadre de la valorisation d'un lot de cartes postales anciennes du Tarn n'ayant pas encore été cataloguées ni inventoriées. Le public pourrait être sollicité pour la phase d'identification, la structure s'interroge désormais sur la forme à donner à cette collaboration.

<sup>13</sup> «*En somme, si ce que les acteurs du patrimoine nomment "médiation numérique", donne accès à des informations, cela ne permet pas totalement d'accéder au savoir du musée. Aujourd'hui, la médiation numérique c'est donc d'abord la possibilité d'accès et c'est aussi l'information elle-même, les données parfois brutes et les récits qui sont fabriqués à partir de ces données. Mais il y a encore du chemin pour accéder au savoir que chacun doit s'approprier pour le transformer en connaissance*» [Fraysse, 2015].

## BIBLIOGRAPHIE

Florence BELOT (2004), «Silences et représentations autour du public du patrimoine», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 51-56. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0051-009>

Emmanuelle BERMÈS (2013), «Des parcours de sens dans le Centre Pompidou virtuel», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 52-57. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0052-013>

Julia BONACCORSI (2015), «Quelle réflexivité médiatique pour les Humanités Numériques ? La numérisation des manuscrits littéraires», *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 16/2, p. 83 à 98. Disponible en ligne : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2015-dossier/06-Bonaccorsi>

Céline BRUN-PICARD et Geneviève LALLICH-BOIDIN (2011), «L'accès au patrimoine écrit en ligne : analyse structurelle et réflexion prospective sur un cas français», *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 12/1, p. 23 à 31. Disponible en ligne : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2011/BrunPicard-Lallich/index.html>

Philippe CHEVALLIER, Laure RIOUST et Laurent BOUVIER-AJAM (2011), «La consultation de manuscrits en ligne : une étude qualitative auprès de trois catégories d'utilisateurs potentiels», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 17-23. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0017-003>

Félicie CONTENOT (2011), «La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, p. 11-15. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

Mylène COSTES (2015), «Les sites de manuscrits numérisés : quelle prise en compte du public non expert ?», *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 16/2, p. 43 à 57. Disponible en ligne : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2015-dossier/04-Costes/index.html>

Jessica DE BIDERAN (2015), «Un cas d'école pour les services d'archives, quand médiation et dispositif numérique éloignent le document», *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 16/2, p. 29 à 40. Disponible en ligne : [https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2015-dossier/02-de\\_Bideran/index.html](https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2015-dossier/02-de_Bideran/index.html)

Olivier DESGRANGES (2010), «Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 81-82. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0081-001>

Jean-François DELMAS (2007), «Muséographie du patrimoine écrit : approches critiques», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 6, p. 104-105. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0104-013>

Jean-François DELMAS (2011), «Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine : un exemple d'approche muséale au service des bibliothèques», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, p. 26-31. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>

Marie DESPRÉS-LONNET (2009), «L'écriture numérique du patrimoine, de l'inventaire à l'exposition : les parcours de la base Joconde», *Culture et Musées*, vol 14, n° 1, p. 19-38. Disponible en ligne : [http://www.persee.fr/doc/pumus\\_1766-2923\\_2009\\_num\\_14\\_1\\_1505](http://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2009_num_14_1_1505)

Benoît DROUILLAT et Nicole PIGNIER (2004), *Penser le web design : modèles sémiotiques pour les projets multimédias*, L'Harmattan.

Benoît DROUILLAT et Nicole PIGNIER (2008), *Le webdesign : sociale expérience des interfaces web*, Lavoisier-Hermès.

Gilles ÉBOLI (2004), «Pour une théorie du bloc : patrimoine et lecture publique», *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 24-28. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>

Patrick FRAYSSE (2015), «La médiation numérique du patrimoine : quels savoirs au musée?», *Distances et médiations des savoirs*, n° 12. En ligne : <https://dms.revues.org/1219>

Michel MELOT (2004), «Qu'est-ce qu'un objet patrimonial?», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 5-10. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>

Céline PAGANELLI, Évelyne MOUNIER et Stéphanie POUCHOT (2011), «Du papier au numérique : étude exploratoire des usages des collections de presse ancienne et des pratiques afférentes», in PAM MCKENZIE, CATHERINE JOHNSON et SARAH STEVENSON (sous la dir), *Exploring interactions of people, places and information*, CAIS/ACSI, université du Nouveau-Brunswick et université de Saint-Thomas (Canada), 2 au 4 juin 2011. En ligne : [http://www.cais-acsi.ca/conf\\_proceedings\\_2011.htm](http://www.cais-acsi.ca/conf_proceedings_2011.htm)

Dominique PASQUIER, Valérie BEAUDOUIN et Tomas LEGON (2014), *Moi je lui donne 5/5 : paradoxes de la critique amateur en ligne*, Presses des Mines.

Brigitte SIMONNOT (2014), «Médiations et agir informationnels à l'ère des technologies numériques», *Les Cahiers d'Esquisse*, ESPE Aquitaine, Vers de nouvelles formes de médiation documentaire et bibliothéconomique, p. 21-33. Disponible en ligne : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_01124651/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01124651/document)

Marc TESSIER (2010), *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, remis au Ministre de la Culture et de la Communication, 12 janvier 2010. Disponible en ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000016/>

Isabelle WESTEEL (2009), «Le patrimoine passe au numérique», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1, p. 28-35. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0028-003>